



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/C.1/47/INF/1/Add.3  
3 décembre 1992  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-septième session  
PREMIERE COMMISSION

DOCUMENTS DE LA PREMIERE COMMISSION

Note du Secrétariat

Additif\*

---

\* Le présent additif est un complément aux documents A/C.1/47/INF/1 et Add.1 et 2; on y trouvera la liste des nouveaux documents à paraître ou déjà publiés.

92-77138 1160V (F) 071292 081292 091292

/...

1. Documents se rapportant aux points de l'ordre du jour renvoyés à la Première Commission [points 49 à 69, 142 et 105 (programmes 1, 2 et 7)]

Point 49 de l'ordre du jour : Réduction des budgets militaires

A/47/679 - Rapport de la Première Commission

Point 50 de l'ordre du jour : Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale

A/47/680 - Rapport de la Première Commission

Point 51 de l'ordre du jour : La science et la technique au service du désarmement

A/47/681 - Rapport de la Première Commission

A/C.1/47/L.15/Rev.1 - Projet de résolution révisé, intitulé "Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et d'autres domaines connexes", présenté le 11 novembre 1992 par les pays suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Danemark, Equateur, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Samoa, Tchécoslovaquie, Uruguay et Venezuela

Point 52 de l'ordre du jour : La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification

A/47/682 - Rapport de la Première Commission

Point 53 de l'ordre du jour : Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau

A/47/683 - Rapport de la Première Commission

Point 54 de l'ordre du jour : Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

A/47/684 - Rapport de la Première Commission

Point 55 de l'ordre du jour : Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient

A/47/685 - Rapport de la Première Commission

/...

Point 56 de l'ordre du jour : Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud

A/47/686 - Rapport de la Première Commission

Point 57 de l'ordre du jour : Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes

A/47/687 - Rapport de la Première Commission

Point 58 de l'ordre du jour : Prévention d'une course aux armements dans l'espace

A/47/688 - Rapport de la Première Commission

Point 59 de l'ordre du jour : Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique

A/47/689 - Rapport de la Première Commission

A/C.1/47/L.51 - Incidences sur le budget-programme du projet de résolution publié sous la cote A/C.1/47/L.14 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

Point 60 de l'ordre du jour : Armes chimiques et bactériologiques (biologiques)

A/47/690 - Rapport de la Première Commission

A/C.1/47/13 - Lettre datée du 23 novembre 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/47/L.1/Rev.2\* - Projet de résolution révisé intitulé "Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction", présenté le 11 novembre 1992 par les pays suivants : Afghanistan, Albanie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Dominique, El Salvador, Equateur, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras,

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.

Hongrie, Iles Marshall, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Israël, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maurice, Mexique, Micronésie (Etats fédérés de), Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République centrafricaine, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Zaïre et Zambie

A/C.1/47/L.43 - Incidences sur le budget-programme du projet de résolution publié sous la cote A/C.1/47/L.1/Rev.2 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

Point 61 de l'ordre du jour : Désarmement général et complet

A/47/370/Add.2 et Add.3 - Transparence dans le domaine des armements : rapport du Secrétaire général

A/47/691 - Rapport de la Première Commission

A/47/642-S/24780 - Lettre datée du 9 novembre 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/47/L.13/Rev.1 et 2 - Projet de résolution révisé intitulé "Interdiction de déverser des déchets radioactifs", présenté les 13 et 16 novembre 1992 par la Mauritanie, au nom des Etats Membres qui sont membres du Groupe des Etats d'Afrique

A/C.1/47/L.44 - Incidences sur le budget-programme du projet de résolution publié sous la cote A/C.1/47/L.18 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

- a) Notification des essais nucléaires
- b) Nouvelles mesures dans le domaine du désarmement pour éviter une course aux armements sur le fond des mers et des océans et dans leur sous-sol
- c) Désarmement classique
- d) Désarmement nucléaire

/...

- e) Conceptions et politiques de sécurité axées sur la défense
- f) Relations entre le désarmement et le développement
- g) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armements
- h) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi d'armes radiologiques
- i) Transferts internationaux d'armes
- j) Désarmement régional
- k) Interdiction de déverser des déchets radioactifs

A/C.1/47/L.13/Rev.1 et 2 - Projet de résolution révisé intitulé "Interdiction de déverser des déchets radioactifs", présenté les 13 et 16 novembre 1992 par la Mauritanie (au nom des Etats Membres qui sont membres du Groupe des Etats d'Afrique).

- l) Transparence dans le domaine des armements

A/47/370/Add.2 et Add.3 - Transparence dans le domaine des armements : rapport du Secrétaire général

A/47/342/Corr.2 - Transparence dans le domaine des armements : rapport sur le Registre des armes classiques : rapport du Secrétaire général

A/C.1/47/L.44 - Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.1/47/L.18 : Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

- m) Désarmement classique à l'échelon régional
- n) Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : la Conférence de 1995 et son Comité préparatoire

Point 62 de l'ordre du jour : Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

A/47/692 - Rapport de la Première Commission

A/47/642-S/24780 - Lettre datée du 9 novembre 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/47/L.26/Rev.2 - Projet de résolution révisé intitulé "Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le

/...

développement en Amérique latine et dans les Caraïbes", présenté le 13 novembre 1992 par les pays suivants : Bangladesh, Bolivie, Chine, Costa Rica, France, Indonésie, Mauritanie (au nom des Etats Membres qui sont membres du Groupe des Etats d'Afrique), Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République islamique d'Iran, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Uruguay (au nom des Etats Membres qui sont membres du Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes) et Viet Nam

A/C.1/47/L.50 - Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.1/47/L.2 : Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

A/C.1/47/L.52 - Projet de décision intitulé "Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes", présenté le 16 novembre 1992 par les pays suivants : Bangladesh, Bolivie, Chine, Costa Rica, France, Indonésie, Mauritanie (au nom des Etats Membres qui sont membres du Groupe des Etats d'Afrique), Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République islamique d'Iran, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Uruguay (au nom des Etats Membres qui sont membres du Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes) et Viet Nam

- a) Campagne mondiale pour le désarmement
- b) Mesures de confiance à l'échelon régional

A/C.1/47/L.50 - Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.1/47/L.2 : Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

- c) Gel des armements nucléaires
- d) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires
- e) Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement
- f) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes

A/C.1/47/L.26/Rev.2 - Projet de résolution révisé intitulé "Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes", présenté le

/...

13 novembre 1992 par les pays suivants : Bangladesh, Bolivie, Chine, Costa Rica, France, Indonésie, Mauritanie (au nom des Etats Membres qui sont membres du Groupe des Etats d'Afrique), Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République islamique d'Iran, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Uruguay (au nom des Etats Membres qui sont membres du Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes) et Viet Nam

A/C.1/47/L.52 - Projet de décision intitulé "Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes", présenté le 16 novembre 1992 par les pays suivants : Bangladesh, Bolivie, Chine, Costa Rica, France, Indonésie, Mauritanie (au nom des Etats Membres qui sont membres du Groupe des Etats d'Afrique), Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République islamique d'Iran, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Uruguay (au nom des Etats Membres qui sont membres du Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes) et Viet Nam

Point 63 de l'ordre du jour : Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

A/47/693 - Rapport de la Première Commission

A/C.1/47/L.15/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et des autres domaines connexes", présenté le 11 novembre 1992 par les pays suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Danemark, Equateur, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Samoa, Tchécoslovaquie, Uruguay et Venezuela

A/C.1/47/L.48 - Amendements au projet de résolution A/C.1/47/L.4 intitulé "Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : rapport de la Commission du désarmement", présenté le 13 novembre 1992 par les pays suivants : Australie, Autriche, Bolivie, Canada, Colombie, Costa Rica, Danemark, Equateur, Espagne, France, Guatemala, Indonésie, Italie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama et Philippines

A/C.1/47/L.53 - Projet de décision présenté par le Président

A/C.1/47/L.55 - Incidences sur le budget-programme du projet de décision A/C.1/47/L.53 : Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

/...

a) Rapport de la Commission du désarmement

A/C.1/47/L.48 - Amendements au projet de résolution A/C.1/47/L.4 intitulé "Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : rapport de la Commission du désarmement", présenté le 13 novembre 1992 par les pays suivants : Australie, Autriche, Bolivie, Canada, Colombie, Costa Rica, Danemark, Equateur, Espagne, France, Guatemala, Indonésie, Italie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama et Philippines

b) Rapport de la Conférence du désarmement

c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement

d) Conseil consultatif pour les questions de désarmement

e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

f) Semaine du désarmement

g) Application des directives pour des types appropriés de mesures de confiance

h) Programme global de désarmement

i) Transfert de techniques de pointe ayant des applications militaires

A/C.1/47/L.15/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et des autres domaines connexes", présenté le 11 novembre 1992 par les pays suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Danemark, Equateur, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Samoa, Tchécoslovaquie, Uruguay et Venezuela

Point 64 de l'ordre du jour : Armement nucléaire d'Israël

A/47/694 - Rapport de la Première Commission

A/C.1/47/L.9/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Armement nucléaire d'Israël", présenté le 12 novembre 1992 par les pays suivants : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Soudan, Tunisie et Yémen

/...

Points 65 de l'ordre du jour : Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

A/47/695 - Rapport de la Première Commission

Point 66 de l'ordre du jour : Question de l'Antarctique

A/47/696 - Rapport de la Première Commission

A/47/624 - L'Etat de l'environnement dans l'Antarctique : rapport du Secrétaire général

A/C.1/47/L.54 - Projet de résolution intitulé "Question de l'Antarctique", présenté le 23 novembre 1992 par les pays suivants : Antigua-et-Barbuda, Bangladesh, Brunéi Darussalam, Guinée, Indonésie, Kenya, Lesotho, Malaisie, Népal, Nigéria, Ouganda, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Sri Lanka et Yémen

Point 67 de l'ordre du jour : Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée

A/47/697 - Rapport de la Première Commission

A/C.1/47/L.46 - Projet de résolution intitulé "Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée", présenté le 12 novembre 1992 par les pays suivants : Albanie, Algérie, Chypre, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Malte, Maroc et Tunisie

A/C.1/47/L.46/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée", présenté le 18 novembre 1992 par les pays suivants : Albanie, Algérie, Chypre, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Malte, Maroc et Tunisie

Point 68 de l'ordre du jour : Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix

A/47/698 - Rapport de la Première Commission

A/C.1/47/L.31/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix", présenté le 12 novembre 1992 par l'Indonésie (au nom des Etats Membres qui sont membres du Mouvement des pays non alignés)

A/C.1/47/L.49 - Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.1/47/L.31/Rev.1 : Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

/...

Point 69 de l'ordre du jour : Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

A/47/699 - Rapport de la Première Commission

A/47/295 - Lettre datée du 29 juin 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des Etats fédérés de Micronésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/47/376-S/24441 - Lettre datée du 13 août 1992, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Fédération de Russie et de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/47/382-S/24449 - Lettre datée du 13 août 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/47/577/Corr.1-S/24711/Corr.1, A/47/641-S/24778, A/47/663-S/24801, A/47/665-S/24803, A/47/732-S/24860 - Lettres datées respectivement du 24 octobre et des 4, 12 et 26 novembre 1992, adressées au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/47/642-S/24780 - Lettre datée du 9 novembre 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/47/643-S/24781 - Lettre datée du 6 novembre 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/47/664-S/24802 - Lettre datée du 11 novembre 1992, adressée au Secrétaire général par le Premier Vice-Ministre des affaires étrangères de Géorgie

A/47/671-S/24814 - Lettre datée du 16 novembre 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Albanie auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/47/L.45 - Projet de résolution intitulé "Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale", présenté le 11 novembre 1992 par les pays suivants : Algérie, Bénin, Bolivie, Botswana, Burundi, Cameroun, Colombie, Cuba, Egypte, Equateur, Ethiopie, Guatemala, Honduras, Indonésie, Iran (République islamique d'), Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Maurice, Mexique, Myanmar, Namibie, Nigéria, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Viet Nam et Zambie

/...

A/C.1/47/L.45/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale", présenté le 17 novembre 1992 par l'Indonésie au nom des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Mouvement des pays non alignés

A/C.1/47/L.47 - Projet de résolution intitulé "Maintien de la sécurité internationale", présenté le 13 novembre 1992 par les pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Kazakhstan, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Slovénie

A/C.1/47/L.47/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Maintien de la sécurité internationale", présenté le 19 novembre 1992 par les pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Kazakhstan, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovénie, Tchécoslovaquie et Turquie

Point 142 de l'ordre du jour : Renforcement du régime défini dans le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes

A/47/700 - Rapport de la Première Commission

Point 105 de l'ordre du jour : Planification des programmes (programmes 1, 2 et 7)

A/C.1/47/11 - Lettre datée du 12 novembre 1992, adressée au Président de la Première Commission par le Représentant permanent de Maurice auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/47/12 - Lettre datée du 16 novembre 1992, adressée au Président de la Première Commission par le représentant de Cuba à la Première Commission

Autres documents de la Première Commission

A/C.1/47/CRP.1 - Récapitulation des incidences sur le budget-programme de 1992-1993 des projets de résolution/projets de décision adoptés par la Première Commission pendant la quarante-septième session de l'Assemblée générale, présentée conformément à l'article 154 du règlement intérieur de l'Assemblée générale : note du Secrétariat

A/C.1/47/INF/1/Add.2 - Documents de la Première Commission

-----